4530

Un vent d'information

15 - JUILLET 2018



Nous allons donner vie à votre Magazine Communal avec la Réalité Augmentée...



GRACE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL CONTENU DIGITAL SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL!

(vidêo, 30, galerie photos, photo 360°, site internet,...)





Votre publicité ici ?

Contactez-nous: 071 74 01 37

info@regifo.be

Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet

Editeur responsable :

Collège communal de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques

Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions Tél. 071/74.01.37

Prochaine parution du 4530 :

semaine du 27 août

Informations à envoyer

pour le lundi 9 juillet au plus tard

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Retrouvez l'information sur :

www.villers-le-bouillet.be



Commune de Villers-le-Bouillet Commune de Villers-le-Bouillet Service ieunesse

Malgré le souci d'exhaustivité, les informations reprises dans le bulletin d'information communal le sont à titre indicatif. Elles ne peuvent engager la responsabilité de la Commune de Villers-le-Bouillet.

Sommaire

Édito – Horaires d'ouverture	
de l'administration	3
Zoom sur les élections communales	
et provinciales	5
ELa Commune à la loupe	6
La Commune en chantiers	7
Agence de Développement Local	8
Zoom sur la zone d'activités	
économiques	9
Jeunesse/ Petite enfance	10
Jeunesse	11
Dans nos écoles	12
Agenda	13
Parlons politique	14
	de l'administration Zoom sur les élections communales et provinciales ELa Commune à la loupe La Commune en chantiers Agence de Développement Local Zoom sur la zone d'activités économiques Jeunesse/ Petite enfance Jeunesse Dans nos écoles Agenda

Chères Villersoises, Chers Villersois,

Les grandes vacances ont à présent débuté. Deux mois de détente bien mérités pour nos petites têtes blondes après un dernier sprint final en juin. Une période où de nombreuses activités sont proposées par nos services Jeunesse et Accueil Temps Libre et leurs différents partenaires.

Nos jeunes citoyens sont également plus présents dans les rues durant ces vacances d'été où la météo clémente leur offre souvent l'occasion de s'adonner à leurs activités favorites à l'extérieur. Faites dès lors attention lors de vos déplacements routiers, surtout dans le centre des villages ou des rues plus étroites. Il ne faudrait pas qu'un accident vienne gâcher la fête.

Mais les plus jeunes ne sont pas les seuls à faire usage des voiries. Les mois de juillet et août est aussi synonyme de travail plus conséquent pour les agriculteurs. Des tâches qu'ils doivent parfois effectuer de nuit et qui peuvent causer quelques désagréments à certains citoyens.

Enfin, ces mois d'été sont également privilégiés par la plupart d'entre vous pour des vacances à l'étranger. Avant de partir, n'oubliez pas de prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter une surprise désagréable à votre retour. La police locale met à votre disposition un service de veille durant vos voyages estivaux. Pensez également à vos voisins qui peuvent vous aider à surveiller vos biens durant votre absence. Une occasion de plus de se rapprocher et de se rassembler !

Avec tout notre dévouement,

Aline DEVILLERS-SAAL, Bourgmestre Guy HOUSSA, Philippe WANET, Jacques FORTIN, Philippe PEIGNEUX, Echevins Frédéric LINSMEAU, Président du CPAS

Crédits photos : Agence de Développement Local de Villers-le-Bouillet (pp.8, 9) - Commune de Villers-le-Bouillet (pp.5, 6, 7, 11) – Ecole communale de Villers-le-Bouillet (p. 12) – Ecole Saint-Martin (p. 12) – SPW (pp.5, 7) - Le petit peuple du verger (p.8) – Bébébus (p.10)

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 à 12h	8h30 à 12h	-	8h30 à 12h	8h30 à 12h
Après-midi	-	-	13h30 à 19h	-	-

Permanence:

Le Service Population & État Civil tient une permanence le mercredi de 16h à 19h (excepté du 1 juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 sur rendez-vous préalable uniquement.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 19h sur rendez-vous préalable uniquement.



Parcs & Jardins

COLSOUL Thierry

Semis de pelouse
Plantation, coupe & taille de haies
Dessouchage de souches
Pose de klinkers, dalles, bordures, gabions
Broyage de branches & pierres

Terrassement - Nivellement de terrain Empierrement - Parking et allée

0475/38.94.94

Déneigement - Salage



39, Thier du Moulin - Villers-le-Bouillet colsoul.th@skynet.be DEVIS GRATUIT







Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de œux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous l

info@regifo.be www.regifo.be

> Votre conseiller en communication, Mr Eric Degueldre se fera un plaisir de vous rencontrer. 0475 / 390 411



Zoom sur... les organes communaux



Le dimanche 14 octobre se déroulent les élections communales et provinciales. Vous serez entre autres amenés à choisir vos représentants communaux pour les six prochaines années. Mais comment sont élus les conseillers communaux, le Bourgmestre et les échevins en Belgique ? Focus sur les différents organes communaux.

L'année 2018 est une année importante pour les Communes et les Provinces. Les citoyens seront en effet amenés à élire leurs représentants pour siéger au sein des conseils provinciaux et des conseils communaux le deuxième dimanche d'octobre. Au niveau de Villers-le-Bouillet, les citoyens ayant la qualité d'électeur sont appelés à élire 17 conseillers communaux.

Ces élus directs composeront le conseil communal. Cette assemblée règle tout ce qui est d'intérêt communal et qui n'est pas régit par une autorité supérieure. Il prend notamment des décisions concernant le budget, les comptes, les taxes et redevances, les règlements de police, le cadre et le statut du personnel, la gestion des biens de la commune, les marchés publics, ...

Les groupes politiques représentés au sein de ce conseil communal doi-

vent former une majorité comprenant au minimum 9 conseillers communaux à Villers-le-Bouillet. Ce pacte de majorité est adopté par le conseil communal le premier lundi de décembre et reprend l'identité du

Bourgmestre et des échevins. Ces-derniers composent le collège communal. Il est chargé d'assurer la gestion quotidienne de la Commune et prend des décisions collégiales conformément aux attributions que la loi lui confère. Il est notamment chargé de la convocation du conseil communal, de la publication et de l'exécution des résolutions du conseil communal, de l'attribution des marchés publics, de l'administration des établissements communaux et des propriétés communales, de la gestion des revenus, de la direction des travaux, de la surveillance des membres du personnel.

Le Bourgmestre est quant à lui le conseiller de nationalité belge qui a obtenu le plus de voix de préférence sur la liste qui a obtenu le plus de voix parmi les groupes politiques qui sont parties du pacte de majorité voté par le conseil communal. Il ne détient que les attributions que la loi lui confère, à savoir la présidence du conseil et du collège communal, l'exécution des lois, décrets, arrêtés ... dont l'exécution n'a pas été confiée au collège ou au conseil communal, les fonctions d'officier de l'état civil et des compétences en matière de sécurité.

Le vote des étrangers

Les ressortissants européens et non-européens peuvent également prendre part au scrutin du 14 octobre. Ils doivent néanmoins remplir certaines conditions :

- avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- être inscrits au registre de population de la commune ou au registre des étrangers (à l'exclusion du registre d'attente) au plus tard le 31 juillet de l'année de l'élection communale
- jouir de leurs droits civils et politiques, c'est-à-dire ne pas être suspendus ou exclus du droit de vote le jour de l'élection;
- introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2018.

Les ressortissants des Etats non-membres de l'Union européenne doivent également répondre à deux autres conditions :

- avoir établi leur résidence principale en Belgique, sur base d'un titre de séjour légal, de manière ininterrompue pendant les 5 ans précédant l'introduction de la demande, soit depuis le 31 juillet 2013 au plus tard (pour plus d'informations : http://www.elections.fgov.be ou infodesk@ibz.fgov.be);
- faire une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Le formulaire à remplir par les ressortissants européens et non-européens est disponible sur le site internet electionslocales.wallonie.be ou sur simple demande auprès du Service Population/ Etat Civil/ Etrangers de la Commune de Villers-le-Bouillet. Il doit être envoyé pour le 31 juillet 2018 au plus tard, date ultime d'inscription des ressortissants étrangers non-inscrits aux élections précédentes, à l'administration communale de Villers-le-Bouillet.



Déposez votre candidature pour le Prix de la Vie Associative

La Commune de Villers-le-Bouillet remettra pour la troisième année consécutive le Prix de la Vie Associative à l'occasion du Viller's Day le samedi 22 septembre prochain. Comme l'année passée, les associations de l'entité villersoise sont invitées à rentrer leur **Papport d'activité 2017**. Un jury sera alors chargé de choisir les associations primées en 2018.

Qui peut participer?

Toute association de fait ou association sans but lucratif qui remplit impérativement et indissociablement les trois conditions suivantes :

- posséder son siège social et/ou avoir ses principales activités sur le territoire de l'entité communale de Villers-le-Bouillet;
- 2. avoir comme finalité de l'objet social et/ou principales activités le souhait d'améliorer la qualité de vie au sein de sa rue, son quartier, sa commune dans l'une des thématiques suivantes : l'intégration sociale, l'égalité des chances, les échanges intergénérationnels, l'aide humanitaire ou le développement durable.
- 3. Les activités doivent avoir été réalisées sans but lucratif, seuls les frais relatifs au fonctionnement des activités peuvent avoir été sollicités par l'association auprès de ses participants.

Comment participer?

Un dossier de candidature doit être **déposé pour le vingt juillet 2018** au plus tard auprès du Collège communal, à l'attention de l'échevin de la Vie associative Ph. Wanet – rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet soit par courrier postal, soit déposé contre récépissé, soit par courrier électronique à info@villers-le-bouillet.be.

Ce dossier doit comprendre:

- une fiche descriptive reprenant les coordonnées de l'association (siège social et composition des membres)
- un descriptif (max. 4 pages A4) du projet qui a été réalisé par l'association et qu'elle souhaite présenter. Le descriptif comprendra les moyens humains, techniques et financiers qui ont été nécessaires à la réalisation;
- 3. un descriptif des projets futurs que l'association souhaite développer durant l'année en cours de la demande de prix.

Les sportifs villersois

à l'honneur



La Commune de Villers-le-Bouillet a remis ses prix sportifs le vendredi 25 mai au hall omnisports. Pas moins de six sportifs ou équipes sportives ont été récompensés par les autorités communales : trois individuels et trois par équipe.

La persévérance et la longévité de **Josée Orban** ont été récompensées. Membre de la Vaillante Villersoise, club de gymnastique, depuis 50 ans, la Villersoise est toujours très active au sein de son club. « *Malgré ses 85 ans, elle participe chaque mercredi aux activités de la section gymnastique d'entretien organisés pour les seniors. Cela lui permet de garder une activité sportive* », commente Jacques Fortin, l'échevin des Sports

de Villers-le-Bouillet. Josée Orban fut aussi à la base de la création du club Cyclo Dames à Villers-le-Bouillet dans les années 70. Elle circule d'ailleurs toujours à vélo dans le village.

Le sport automobile était aussi à l'honneur. Villers-le-Bouillet est une terre de rallyes avec le Rallye du Condroz et le Rallye Sprint Villersois. La Commune compte aussi quelques pilotes dont certains s'illustrent. Le Warnantois **Laurent Lambotte** s'est distingué durant la dernière saison de slalom à bord de son Audi 50. Champion liégeois en 2016 et 2017, vice-champion de la Communauté française en 2017 et champion de Belgique dans sa catégorie en 2017 sont ses principaux résultats.



Le dernier trophée individuel a récompensé la grimpeuse **Héloïse Doumont**. La Villersoise avait

déjà reçu le mérite sportif en 2014 à la suite de son titre de vice-championne de Belgique dans la catégorie cadettes en 2013. Sa progression constante depuis lors lui a permis de réaliser une année 2017 exceptionnelle. Parmi ses principaux résultats, on peut citer la première place à la manche de Coupe d'Europe jeune à Imst et à Mitterdorf en Autriche, la première place à la manche de Coupe de France jeune à Briançon, le titre de vice-championne d'Europe jeune décroché à Perm (Russie), la médaille de bronze au Championnat du Monde jeune à Inns-



bruck (Autriche) ou encore la 17e position au Championnat du Monde senior à Paris. En 2018, elle évolue en catégorie Seniors.

Trois prix sportifs par équipes ont également été décernés :

- À l'équipe U14 féminine régionale de la Villersoise BC coachée par Sandrine Byloos qui a pris la deuxième place finale de la Coupe AWBB;
- À l'équipe P4 de la Villersoise BC coachée par Michel Bisschop pour sa montée en P3 à la suite du tour final et 18 victoires consécutives;
- À l'équipe première du **RFC Warnant** pour son titre de

champion en Ferodo One League et sa montée en D3 amateurs l'année prochaine.









Le projet de contournement du Roua entre dans sa phase finale

Le projet de contournement de la rue Roua à Warnant-Dreye entre dans sa phase finale. Le permis d'urbanisme nécessaire à la réalisation des travaux a été délivré fin mai par le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Il s'agit de l'une des dernières étapes



précédant le lancement officiel du chantier prévu dans le courant du dernier trimestre de l'année 2018.

Ce projet consiste en la création d'une nouvelle voirie secondaire de délestage pour trafic lourd le long de l'autoroute E42. Elle reliera le haut de la rue Famelette (Wanze) à la nationale 64 au niveau de la sortie d'autoroute n°7 Huy/ Braives. Un giratoire sera aménagé par le SPW à ce niveau et la bretelle de sortie dans le sens Namur-Liège légèrement déplacée.

Les coûts de cet important chantier seront répartis entre les communes de Wanze et de Villers-le-Bouillet ainsi que le SPW. Concernant notre Commune, la part communale est estimée à 600.000 euros avec un subside régional de 121.942 euros. Cet investissement permettra de diminuer les désagréments rencontrés par les riverains de la rue Roua suite au passage de nombreux poids-lourds se rendant sur le site de Carmeuse à Moha (Wanze).

Un meilleur accès PMR au terrain de football de Vaux-et-Borset

Les ouvriers communaux ont œuvré à la création d'un nouveau chemin d'accès à la buvette du club de football du RFC Vaux-Borset. Tracé le long du terrain B, ce sentier en béton permet aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec poussette et à tout un chacun d'accéder plus facilement aux installations du club tout en n'empruntant pas la partie empierrée toujours existante. Cet aménagement a été utilisé pour la première fois à l'occasion du Challenge Pocognoli début juin.



Chicanes et rétrécissements rue le Marais à Fize-Fontaine

La traversée de Fize-Fontaine a été sécurisée par les services communaux en ce début d'année 2018. Les zones de stationnement de la rue le Marais ont été délimitées à l'aide de potelets verts à bandes réfléchissantes. Cela permet, via la formation de chicanes, de diminuer la vitesse dans cette voirie où elle est limitée à 50 km/h. Un rétrécissement de la chaussée est également aménagé à la sortie du village, côté Verlaine.



Voiries et filets d'eau réfectionnés à Warnant et Fize-Fontaine

Des travaux de réfection de la chaussée et des filets d'eau ont débuté dans le village de Warnant-Dreye en ce mois de juin. L'entreprise COLAS en est chargée par la Commune de Villers-le-Bouillet. Les rues du Tilleul, Plope Marteau et Burettes étaient les premières concernées. Ces travaux se poursuivront tout au long de l'année rue Source Narméa où une répa-



ration de la voirie à proximité de la source entrainera une fermeture complète de la rue durant plusieurs semaines, rue Hubert Hanot et rues Haut Pierremont et Bas Pierremont.

Des ballots de paille afin de retenir la boue

Notre commune a été touchée par des coulées de boue le vendredi 1er juin dernier à la suite des fortes pluies qui se sont abattues durant plusieurs jours sur nos régions. Les rues Joseph Wauters et Chantraine (Warnant-Dreye), Bas Vinave et Fond de Vaux (Vaux-et-Borset) et de Fallais (Vieux-Waleffe) ont été les plus impactées durant cet épisode orageux.

Afin de retenir la boue en provenance de certains champs, la Commune de Villers-le-Bouillet, en collaboration avec les agriculteurs concernés, a placé des lignes de ballots de paille au niveau de la rue Lambert Delava à Vaux-et-Borset et à proximité de la rue de Fallais à Vieux-Waleffe. Ce dispositif conseillé par la Région wallonne ralentira l'eau de manière à ce que la boue se dépose en amont de l'aménagement. Il devrait dès lors permettre de limiter les coulées de boue. L'installation d'un tel dispositif ou d'autres solutions est encore à l'étude à Warnant-Dreye et en d'autres endroits de la commune.



Gros plan sur une nouvelle activité de maraîchage



à Villers-le-Bouillet:

« Le petit peuple du verger »

Aujourd'hui, nous avons rendez-vous avec Madame Cécile BROUET et Monsieur Yves BELLEAU, tous deux maraîchers et initiateurs du « Petit peuple du verger ».

Découvrons en trois questions leur nouvelle activité sur Villers-le-Bouillet :

a) Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de créer cette activité et pourquoi à Villers-le-Bouillet?

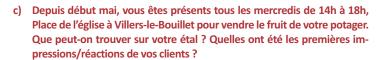
« Nous avions très envie de consacrer notre temps et notre énergie à une activité qui prend soin de la terre et des hommes. Depuis longtemps consommateurs et fervents défenseurs des produits issus des circuits courts, une rencontre avec des maraîchers amis nous a donné l'envie de franchir le pas. Nous sommes à présent des acteurs « NIMA » (non issus du monde agricole) très motivés à mieux alimenter les assiettes.

Villers-le-Bouillet parce que la vie nous y a menés et que la terre y est excellente. »



b) Comment décririez-vous en quelques lignes votre quotidien dans cette nouvelle activité de maraîchage ?

« Au petit peuple du verger, nous cultivons les légumes issus de nos propres semis. Depuis quelques semaines, la période est extrême. Planter, semer, nettoyer, récolter, veiller à ce que les plantations restent saines, cela représente une charge de travail considérable. Yves et moi nous complétons assez bien dans l'organisation du quotidien et dans la répartition des tâches au jardin. »



« Sur l'étal du petit peuple du verger, nous présentons des légumes naturels et de saison, pas de label « bio », nous prônons la confiance quant au respect de nos pratiques de culture. Des laitues, du persil, de la roquette, des

navets, des choux, du miel (Yves est apiculteur) et bientôt des courgettes, des concombres, et ... des tomates! Le tout est agrémenté de nos sourires qui généralement sont, à l'image de nos produits très bien accueillis par les Villersois qui semblent très heureux d'avoir dans leur commune leur petit

maraîcher. Au plaisir de vous y accueillir! »





Merci à vous deux!

L'équipe de l'ADL, Adrienne PESSER et Michel GREVESSE, vous souhaitent bon vent dans votre entreprise et restent à vos côtés pour continuer à semer les graines de la réussite de votre beau projet!

.

Si le zoning nous était conté...

Pour bon nombre de citoyens, le zoning industriel se résume à un labyrinthe de rues, bordées de part et d'autre par des bâtiments un peu ternes dont l'activité réelle est souvent fort méconnue. Une sorte de no man's land la nuit et qui se transforme, dès potron-minet, en une grande fourmilière, des centaines de voitures s'empressant de déverser leur flot de travailleurs, venus parfois de loin pour effectuer leur tâche quotidienne et qui, le soir venu, s'empressent de quitter Villers pour retrouver la

On pourrait également résumer le zoning en quelques chiffres : divisé en deux zones, une sur Villers-le-Bouillet et l'autre sur Vinalmont, le PAE (Parc d'Activités Économiques) s'étend sur 142 ha. La plus grande part (116 ha) est dévolue à Villers qui, avec 110 entreprises sur sa zone et près de 1500 travailleurs est de loin le plus grand pourvoyeur d'activités économiques et, par conséquent, d'emplois.

quiétude du nid familial, après une rude journée de travail.

Mais le zoning de Villers-le-Bouillet, ce n'est pas que cela! Il suffit de pénétrer au cœur même du PAE pour découvrir ses multiples facettes : que d'activités uniques créées par des entrepreneurs créatifs, que d'ingéniosité et concepts novateurs développés au sein même de ces entreprises, que de bâtiments exemplaires d'un point de vue énergétique ainsi que d'initiatives en faveur du développement durable, que de beaux (et bons) produits mis au point au quotidien par des artisans passionnés, que de multiples biens et services proposés aux citoyens et lecteurs que vous êtes, que de générosité de la part de certaines entreprises à l'égard des Villersois qui traversent des périodes un peu plus difficiles, que d'activités récréatives régulièrement proposées au sein même du parc, que d'initiatives communales, de plantations et de travaux d'embellissement afin de proposer un cadre agréable pour les travailleurs et un lieu de découverte/promenade un peu insolite mais plaisant pour les visiteurs, qu'ils soient de Villers ou d'ailleurs, que de choses à découvrir finalement pour celui qui s'en donne la peine.

Le Parc d'Activités **Economiques** en quelques chiffres

142

C'est le nombre d'hectares consacrés au parc d'activités économiques de Villersle-Bouillet-Vinalmont.

Il s'agit du nombre d'entreprises installées dans ce parc d'activités éconosur territoire Villers-le-Bouillet.

Ces 110 entreprises emploient près de 1500 personnes, ce qui fait de ce PAE le plus gros pourvoyeur d'emplois de notre commune.









C'est également tout cela, le zoning...

Nous allons donc aborder, dans les prochaines parutions du bulletin communal, les différentes facettes évoquées ci-avant et ainsi vous montrer tout l'envers du décor. On veut vous donner l'envie de venir à sa rencontre ainsi que des personnalités passionnantes et passionnées qui l'habitent et qui méritent plus qu'un simple entrefilet lorsqu'ils créent de l'activité économique ou recoivent un prix d'innovation.

Via différentes thématiques, une par bulletin communal, nous vous montrerons le PAE de l'intérieur et vous pourrez ainsi vous faire une idée moins préconçue, plus en adéquation avec tout ce qui se trame réellement dans cette ruche géante, avec tous les trésors qu'elle recèle et à côté desquels vous passez, sans doute, par mangue d'information.

Nous espérons vivement que ces petites histoires, mises bout à bout, solliciteront en vous l'envie de venir à la rencontre de ce lieu insolite et de ses habitants qui le sont parfois aussi.

Cher lecteur, rendez-vous au prochain numéro pour la première thématique!



Une prime pour favoriser l'activité sportive et culturelle

Une nouvelle prime communale voit le jour à Villers-le-Bouillet! Les autorités communales désirent promouvoir l'activité sportive et culturelle régulière auprès des jeunes Villersois. Le Conseil communal, en sa séance du 29 mai 2018, a dès lors décidé d'attribuer une prime d'un montant de 40 euros, ou égal au montant de la cotisation si celuici est inférieur à 40 euros, par année civile aux enfants et adolescents âgés entre 3 et 16 ans domiciliés à Villers-le-Bouillet.

Tout jeune Villersois pratiquant une activité sportive organisée par un club sportif ou une activité culturelle organisée par une association culturelle, quel que soit le lieu où se déroule cette activité, peut prétendre à cette nouvelle prime communale de façon annuelle. Pratiquement, la personne en charge de l'enfant peut introduire une demande au service Finances, Fiscalité et Patrimoine à l'aide d'un formulaire spécifique dès le 1er août prochain et au plus tard le 31 décembre de l'année civile concernée. Ce formulaire est disponible sur le site internet communal (www.villers-le-bouillet.be) ou sur simple demande auprès de l'administration communale.

La Commune de Villers-le-Bouillet recrute!

La Commune recrute, sous convention de bénévolat, du personnel pour l'encadrement des enfants de l'école communale pendant le temps de midi.

MISSION:

- Il s'agit d'effectuer la surveillance des élèves de l'école, durant le temps de midi ;
- Les prestations s'effectuent 4 heures par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h 25 à 13 h 25, à l'implantation primo-gardienne de l'Ecole communale, Rue de Waremme 5;
- Les prestations débutent le lundi 3 septembre 2018 pour se terminer le vendredi 28 juin 2019 il n'y a pas de prestation durant les vacances scolaires, les jours fériés ou les jours de remplacement des jours fériés ou les jours de conférences pédagogiques.

CONTRAT et DEFRAIEMENT:

- La personne intéressée peut être engagée sous convention de bénévolat, rémunérée actuellement à 6,27 € nets par heure de prestation. Ce défraiement tient compte de la circulaire du Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles;
- La Commune souscrit, en faveur du bénévole, une assurance en RC et AT.

QUI PEUT ÊTRE BÉNÉVOLE ?

- Toute personne de plus de 15 ans, quel que soit son statut : demandeur d'emploi, préretraité, retraité, salarié, employé ou ouvrier en interruption de carrière...

COMMENT POSTULER:

Les candidatures devront parvenir à la Commune pour le vendredi 10 août 2018, date limite, à l'attention du Service des Ressources Humaines, Rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Elles devront se composer:

- D'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation avec photo, datée et signée ;
- D'un extrait de casier judiciaire modèle 596.2 de moins de 3 mois (à demander au Service Population & État civil de votre commune).

Une expérience avec des enfants, en milieu scolaire ou socio-culturel sera considérée comme un atout.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Marie Christine PIRLET à l'administration communale, durant les heures d'ouverture au public ou par téléphone au 085/616.287.

Le bébébus en mode été

Le bébébus, une halte accueil itinérante reconnue par l'ONE destinée aux enfants de 1 à 3 ans, passe en mode été. Du 1er au 3 août et du 7 au 9 août, les accueillantes qualifiées déposeront leurs valises et tout le matériel nécessaire à l'amusement des plus petits à la Maison des petites Bouilles, rue de Huy 2.

Ces deux modules de trois jours permettront à l'enfant de rencontrer et de jouer avec de nouveaux copains dans un cadre adapté et de participer à des jeux, activités et animations spécifiques. Onze enfants au maximum se retrouveront chaque jour dans le local entre 8h15 et 16h30. Pour participer, ils doivent cependant déjà faire partie des enfants accueillis par le Bébébus ou s'inscrire au préalable afin de poursuivre l'accueil dès la prochaine rentrée scolaire.

Ces journées spéciales été du bébébus sont proposées au prix de 5 euros par enfant par journée. Pour toute information ou s'inscrire : Barbara Detilleux – 0473 76 86 30 – <u>larbreessentiel@gmail.com</u>.





Le retour de l'opération « Place aux Enfants »

Désormais organisée de façon bisannuelle, l'opération « Place aux Enfants » fait son grand retour cette année!

Programmée le samedi 20 octobre 2018, « Place aux enfants » a pour vocation de réunir les enfants âgés de huit à douze ans autour de la notion de citoyenneté.

L'éveil à la citoyenneté commence avec la rencontre de son voisin. Il s'agit, le temps d'une journée, non pas de partir à la découverte des métiers, mais de mettre en avant les acteurs opérant au sein de la ville. Il est question de rencontres, de questionnements et de partage.

Les enfants pourront participer à diverses activités et poser les questions qui les préoccupent. Nous espérons ainsi stimuler les participants à adopter un comportement actif au sein de la vie quotidienne et privée.

Prenez part à cette journée le troisième samedi du mois d'octobre en devenant hôte d'un jour ou accompagnateur. Pour que cette journée soit un succès, vous êtes indispensables!



Ce sont des guides qui vont orienter les enfants d'une activité à l'autre mais, plus que cela, ce sont des adultes enthousiastes qui stimuleront et motiveront les enfants. Ils sont indispensables pour veiller à la sécurité des enfants mais également pour faire le lien entre enfants et hôtes.

Peut être accompagnateur toute personne majeure et responsable désireuse de participer à l'éveil des enfants à la citoyenneté. Jeunes et moins ieunes. les accompagnateurs sont enthousiastes et sensibilisés au monde des enfants.

Etre hôte d'un jour

Acteurs actifs dans la vie de cité. Les hôtes d'un jour constituent un élément phare dans l'organisation de la journée. Ce sont eux qui ouvriront leurs portes aux jeunes citoyens. Lors des différentes rencontres, les hôtes d'un jour pourront parta-



ger leurs passions à travers la présentation de leurs activités.

Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le service Jeunesse au 085 616 281 et/ou via l'adresse suivante : mickael.lhomme@villers-le-bouillet.be ou remplissez le formulaire et renvoyez-le à Mickaël LHOMME, Service Jeunesse, Commune de Villers-le-Bouillet, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Une initiative des Provinces Wallonnes et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale sous la coordination de l'APW.









Opération « Eté solidaire, je suis partenaire 2018 »

Dans le cadre de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » la Ministre wallonne des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue, a décidé de retenir notre projet et ainsi d'octroyer un subside à notre commune.

Ce subside permettra d'offrir du travail à un certain nombre de jeunes du jeudi 9 août au jeudi 23 août 2018.

Pour rappel, les objectifs à atteindre sont les suivants :

- Inciter les jeunes à améliorer, embellir et valoriser leur quartier, leur environnement, sur le territoire de la commune.
- Promouvoir ou renforcer auprès des jeunes la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté et favoriser les liens sociaux entre les jeunes et les citoyens, notamment les personnes âgées.
- Valoriser ou renforcer l'image des jeunes vis-à-vis d'euxmêmes et des populations qui bénéficieront de leur tra-
- Permettre aux jeunes d'effectuer ou de découvrir un travail valorisant.

Cette année, la Commune de Villers-le-Bouillet, via son service Jeunesse, est donc heureuse de permettre à des étudiants de mettre leurs capacités personnelles au service de leur entité via trois projets distincts :

- L'organisation d'animations en maison de repos consistant en des ateliers créatifs intergénérationnels, sorties et autres aides ponctuelles à apporter aux résidents et ce, en collaboration avec le CPAS et la Résidence Grandgagnage de Vaux-et-Borset ainsi que le CHRH de Huy.
- L'entretien des différents quartiers d'habitations sociales présents sur l'entité
- Enfin, un nouveau projet : l'embellissement des sites des bulles à verres en collaboration avec Olivier Chaltin, Artiste Plasticien.





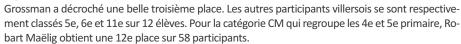


Une troisième place au championnat des jeux mathématiques

et logiques

Comme annoncé dans la précédente édition du bulletin communal, les cinq élèves de 3e et 4e primaire de l'école communale de Villers-le-Bouillet ont participé à la finale belge du championnat des jeux mathématiques et logiques le samedi 12 mai à Bruxelles.

Et nous pouvons être fiers d'eux. Dans la catégorie CE, à savoir 3e primaire, Eléonore



A l'heure de boucler ces lignes, nous ne savons toujours pas si certains enfants ont été repris pour la grande finale internationale qui se déroulera fin août à Paris.

Des nouvelles de la petite école communale maternelle " I.Peters "

Coucou, c'est nous, les p'tits loups de Fize!

Cette année encore nous avons vécu de merveilleuses aventures. Nous nous sommes transformés en super-héros avec de nombreux talents et l'envie de nous lancer des défis individuels ou collectifs. Lors de notre fancy-fair, nous avons d'ailleurs montrer à maman et papa tout ce que nous savions faire lors d'un spectacle et d'une exposition : attacher nos lacets, reconnaître tous les prénoms de la classe, oser parler en public, réaliser des expériences scientifiques...etc.



Nos institutrices nous ont montré le chemin pour apprendre et croire en nous.

Nous allons bientôt profiter de vacances d'été bien méritées mais nous nous réjouissons de nous retrouver dès septembre pour de nouveaux apprentissages.

À très bientôt! Les p'tits loups de Fize et leurs institutrices.

Plongée dans les années 80 grâce à la fancy-fair

Le samedi 26 mai, l'école communale de Villers-le-Bouillet a vibré au rythme de sa fancy-fair annuelle et des années 80 ! Une occasion pour les parents de découvrir le spectacle présenté par

les élèves. Mais aussi pour les plus jeunes de s'amuser à la pêche aux canards, dans le château gonflable, à la pêche à la sciure et encore bien d'autres activités. Glaces, barbe à papa, popcorn ... étaient aussi à déguster!







Thymio apprend la robotique aux élèves de l'école communale

Un nouveau copain s'est invité dans notre petite école de Vaux-et-Borset cette année. Il s'appelle « THYMIO », un petit robot. Grâce à lui nous avons abordé et expérimenté l'univers de la robotique.

Nous avons également fait l'acquisition de matériel informatique grâce à notre collègue de primaire qui a répondu à l'appel à projet numérique lancé par la Fédération Wallonie - Bruxelles qui a pour objectif de rendre la découverte de l'informatique et de la technologie accessible aux enfants dès le plus jeune âge.



40 élèves courent contre le tétanos

Quarante élèves de l'école communale de Villers-le-Bouillet ont participé au Huy Night Run le vendredi 1er juin. Et ils l'ont fait pour une bonne cause! Ils portaient en effet un T-shirt à l'effigie du projet Eliminate initié par le Kiwanis club de Huy. Ils ont dès lors contribué à diffuser l'information sur cette cause qui a pour objectif d'éliminer le tétanos néo-natal via le recueil de fonds pour financer des campagnes de vaccination organisées par l'UNICEF.



Permanences à l'école Saint-Martin

Une permanence est organisée à l'école Saint-Martin du lundi au vendredi entre le 17 et le 31 août de 10h à 12h et de 14h à 16h.



Les 13, 14 et 15 juillet, c'est la fête à Warnant!

Le comité des fêtes de Warnant organise sa traditionnelle ducasse les 13, 14 et 15 juillet. Une occasion de faire la fête durant trois jours autour de la Place du Tilleul.

Au programme:

Vendredi 13 juillet: Souper annuel et animation par un orchestre musette

Samedi 14 juillet: Dès 17h – Corrida d'été (manche du Challenge Cours la Province)

Karaoké et soirée

Dimanche 15 juillet: De 7h à 17h – Brocante dans le centre du village

Animations permanentes - A 16h30 - Concert country

Durant tout le week-end : bar et petite restauration sous chapiteau. Présence de forains

Informations: 0479 59 60 79

4530 choses à vivre

Jeudi 5 juillet

- Les apéros villersois

Rendez-vous sur la place de l'Eglise à Villersle-Bouillet à partir de 18h pour ce premier apéro de l'été.

- Concours de whist

Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes.

Informations: 019 67 87 11

- Lotto Quine

Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à la Maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une participation de 3 euros est demandée. Elle comprend la participation au jeu, café et pâtisserie.

Informations : Pierrette Gochel-Bourguignon - 085 21 66 80

Samedi 7 juillet

Tournoi de foot de rue

Organisation du RFC Villers au terrain multisports - rue des Marronniers - pour les jeunes et adolescents de 7 à 16 ans.

Informations et inscriptions: 0498 36 46 59 ou 0477 990 464

Samedi 14 juillet

Brocante

Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e samedi du mois de mars à août de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m

Informations: Annette Bolline - 0484 66 58 46

Lundi 16 juillet

Collecte de sang

La Croix-Rouge de Belgique organise une collecte de sang à l'administration communale – rue des Marronniers 16 – entre 17h30 et 19h30

Jeudi 19 juillet

Passage du Tour cycliste de la Province de Liège

Le Tour cycliste de la Province de Liège passe par notre territoire lors de sa quatrième étape. Il empruntera la rue Roua, la N64, la rue du Château d'Eau, la rue Le Marais, rue de la Sablière, rue Bas Pierremont et rue des Ecoles aux alentours de 14h10.

Jeudi 26 juillet

Les apéros villersois

Rendez-vous sur la petite place située rue Le Marais à Fize-Fontaine à partir de 18h pour ce deuxième apéro de l'été.

Samedi 28 juillet

Brocante au profit de la Ligue Belge de la sclérose en plaques de 6h à 17h rue du Monument. 1,5€/m.

Informations: Patrick Meys - 0496 29 95 62

Mercredi 1er août

Passage du Tour de Wallonie

La dernière étape du Tour de Wallonie cycliste qui relie Huy à Waremme emprunte la rue de Bodegnée à Fize-Fontaine vers 15h50.

Jeudi 2 août

- Concours de whist

Chaque premier jeudi du mois, la maison de quartier de Vaux-et-Borset accueille un concours de whist à 20h. Participation de 7 euros avec deux boissons offertes.

Informations: 019 67 87 11

- Lotto Quine

Les 3x20 Villers organisent leur Lotto Quine à la Maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais à Fize-Fontaine. Une participation de 3 euros est demandée. Elle comprend la participation au jeu, café et pâtisserie.

Informations: Pierrette Gochel-Bourguignon - 085 21 66 80

Vendredi 3 août

Apéro warnantois

Le comité des fêtes de Warnant organise un apéro dans le centre du village. Informations : 0479 59 60 79

Jeudi 9 août

Les apéros villersois

Rendez-vous à Vaux-et-Borset à partir de 18h pour ce troisième apéro de l'été.

Samedi 11 août

Brocante

Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e samedi du mois de mars à août de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m

Informations: Annette Bolline – 0484 66 58 46

Mercredi 15 août

Brocante

Le Handball Villers 59 organise une brocante rue de Waremme à Villers-le-Bouillet.

Informations : André Praillet – 0475 49 10 70

Jeudi 16 août

Dîner estival

L'amicale des pensionnés Saint-Martin organise sont traditionnel repas estival au Grill on vert, rue du Parc 11 à 4540 Jehay.

Informations et inscriptions : Freddy et Francine Vanlys-Dieu : 085 23 37 30 - 0495 47 74 24

Jeudi 23 août

Les apéros villersois

Rendez-vous sur à partir de 18h pour ce dernier apéro de l'été. Lieu encore à déterminer.

Votre événement n'est pas recensé dans l'agenda ? Envoyez un mail à cedric.willems@villers-le-bouillet.be

Le Groupe Ensemble



Propreté et environnement, aussi une affaire de voirie

La période de beau temps alternée par des pluies intenses que nous connaissons depuis le printemps fait la part belle à la végétation aux abords de nos routes, dans nos cités, nos cimetières et sur le domaine public en général. Aussi, le personnel du service voirie est lourdement mis à contribution pour venir à bout des mauvaises herbes et ce avec les moyens du bord car les pesticides sont interdits là où s'effectuent des eaux de ruissellement. Néanmoins, là où c'est encore toléré, il en est encore fait usage car le législateur n'a pas prévu d'alternative pour venir à bout des désagréments causés par cet état de fait. Les orages à répétition ont aussi engendré un surcroît de travail sans compter les demandes d'aide logistique sans cesse croissante pendant la période estivale.

Quant au fauchage tardif, recommandé à tort ou à raison par certains, il est toujours bien d'application et est une chose qui est maîtrisée tant bien que mal car il ne peut en aucun cas engendrer des nuisances pour notre environnement, nos agriculteurs ou tout simplement le bien-être de nos concitoyens.

Le Groupe ENSEMBLE

Le Parti Socialiste



Des sportifs villersois!

La commune a récemment décerné les mérites sportifs pour cette saison écoulée. Que de titres et talents sur Villers! Que cela soit le sport collectif ou individuel.

Félicitons encore le RFC Warnant pour son titre en Ferodo One League et souhaitons - leur une belle saison 2018-2019!

Félicitons la jeune équipe U14 pour leurs performances et la P4 pour leur montée en P3 de la Villersoise Basket Club – Nul doute que les parquets redouteront ces deux équipes!

Félicitons Mademoiselle Héloïse Dumont, notre grimpeuse, quelles ascensions et nous lui souhaitons encore de nombreuses pour son palmarès! Félicitons Madame Orban Josée, gymnaste, une médaille plus que méritée!

Félicitons Monsieur Laurent Lambotte, notre champion liégeois en sport automobile 2017, nous lui souhaitons encore de beaux trophées! Le sport est une école de vie où on apprend de nombreuses valeurs. Encourager la pratique du sport pour nos jeunes enfants est donc essentiel. L'offre de sport villersoise est conséquente et nous nous en réjouissons, le conseil communal vient d'ailleurs de voter une prime de 40€ pour chaque enfant pratiquant une activité sportive ou culturelle. Veillez à en profiter!

Enfin les congés!

A la veille des grandes vacances, il nous reste à vous souhaiter d'excellents congés. Les météorologues annoncent un mois de juillet chaud, espérons que ces prévisions soient justes et profitons d'un beau soleil. Bonnes vacances à tous!

Le groupe socialiste

Ecolo



Changer les couleurs du temps...

Les couleurs égayent la vie et notre quotidien. Elles irisent les drapeaux de tous les pays, que nous avons vu flotter pour la coupe du monde. Elles créent la tendance, chaque saison, dans le domaine de la mode. Mais aussi en politique. Les partis politiques ont fait de la couleur un symbole : celui de leur appartenance, de leurs idéaux, de leurs valeurs, comme signe de reconnaissance et comme appui au message qu'ils souhaitent faire passer.

Au mois de juin, notre groupe vous présentait ses candidat(e)s, toujours uni(e)s autour de la même motivation, la même ouverture d'esprit et toujours la même couleur, le vert de l'espoir! L'espoir de voir se renforcer les échanges constructifs entre tous les acteurs de la vie communale, entre tous les citoyens et citoyennes. L'espoir de collaborer et de partager comme nous l'avons toujours fait avec les citoyens et les citoyens et les citoyennes dans les matières qui nous sont chères, sans imposer nos vues.

Certain(e)s d'entre vous s'étonneront de ne plus voir le bleu, rouge ou orange de groupes qui se (re)cherchent ou se perdent en discorde. La politique doit-elle encore être ainsi faite, avec ou sans raison?

Dans quelques mois, les affiches colorées viendront transformer nos panneaux communaux en un bel arc-en-ciel que nous espérons sans orage et, dans nos vertes campagnes quelques rares bleuets, calendulas et coquelicots tardifs égayeront le paysage. Mais le temps n'est pas encore venu d'y penser.

Nous profitons donc de ces derniers mots pour vous souhaiter un agréable été et de très bonnes vacances, en famille, entre ami(e)s. Prenez de belles couleurs, en bord de mer ou ailleurs.

Vos conseillers Jean-François Ravone et Nathalie Vanhamme

Nous allons DONNER VIE à votre Magazine Communal AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE...



GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL **CONTENU DIGITAL** SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL!

(video, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,...)

PARTANT POUR UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE ?

1/ Téléchargez gratuitement...

A l'aide de votre smartphone ou tablette, l'application Allmented (disponible sur Google Play et l'App Store).





2/ Pacourez votre magazine...

Par ce logo, au fil des pages, vous repêrez rapidement les pages enrichies



3/ Scannez la page entière...

Et cliquez sur une des icones qui vous emmênera vers le lien se trouvant derrière.



Belle surprenante et enrichissante découverte avec ADmented.





149 € La lunette avec 2 faces supplémentaires au choix faces solaire, blueblock, polarisante, vision de nuit. 3D et précision

COLLECTIONS HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

*Voir conditions en magasin.

SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE

Tél. 04 259 74 78

Rue Campagne du Moulin, 1

ALAINAFFLELOU